

Aperçu de l'Enseignement Supérieur en Algérie

De l'Indépendance à aujourd'hui

Overview of Higher Education in Algeria

From Independence to Present

Dr Hassina Houa BELHOCINE

Auteur correspondant, École Polytechnique d'Alger (ENP)/Université d'Alger 2 (Algérie), hbelhocine2001@yahoo.fr

Date de soumission : 24.05.2022 – Date d'acceptation : 08.08.2022 – Date de publication : 01.10.2022

Résumé — L'Université est une institution nouvelle en Algérie ; elle est créée en 1909 par et pour la France. Son développement est progressif ; l'Académie algérienne est fondée en 1848. Cependant, l'université française en Algérie est fort éloignée de la population algérienne préoccupée par la pauvreté et luttant pour la vie. À l'Indépendance, l'Algérie garantit sa volonté de généraliser et de démocratiser l'enseignement à tous les Algériens. Pour l'Algérie indépendante, l'éducation est le moyen de relever le défi du sous-développement et d'assurer la justice sociale pour la population qui a souffert de privation et d'injustice pendant très longtemps. Aujourd'hui, le défi est relevé, mais pas suffisamment.

Mots-clés : *Algérie, évolution, enseignement supérieur, défis.*

Abstract — The university is a new institution in Algeria; it was created in 1909 by and for France. Its development has been gradual; the Algerian Academy was founded in 1848. However, the French university in Algeria was far from the Algerian population was preoccupied with poverty and struggle for life. At independence, Algeria guarantees its will to generalize and democratize education to all Algerians. For independent Algeria, education was a means to meet the challenge of getting out of underdevelopment and to ensure social justice for the population that had suffered deprivation and injustice for a very long time. Today, the challenge has been met, but not sufficiently in the qualities.

Keywords: *Algeria, Evolution, Higher Education, Challenges.*

Introduction

« S'agissant des individus, l'éducation et l'enseignement ont un triple objet : permettre à chacun de faire face aux exigences vitales et d'acquérir les moyens d'assurer sa subsistance en bénéficiant de l'expérience des aînés ; faciliter et intensifier son insertion et ses relations sociales sur une base de réciprocité ; lui donner la capacité de s'exprimer selon sa personnalité, d'assumer ses responsabilités, de déployer ses qualités profondes et de prendre son destin en main.

S'agissant des groupes sociaux ou des nations, les exigences sont les mêmes » (Ribes, 1980, p. 10).

Perçue de la sorte, l'Institution universitaire a un rôle prépondérant à jouer dans le développement des pays, en général, et dans la cohésion sociale, en particulier.

Cependant, avec les transformations que connaît l'Enseignement Supérieur et les changements profonds qui affectent l'ensemble du Système éducatif, les rapports de domination changent d'échelle et deviennent mondiaux. Certains pays sous-développés n'ont ainsi plus d'autonomie par rapport à la gestion de leur système de formation supérieure, car ils sont contraints de se soumettre aux lois de la mondialisation de la formation qui, à travers les pôles riches du Nord, diffusent des modèles et des recommandations dans un souci de compétitivité des nations et d'employabilité des individus dans un marché global. Concernant l'application du Système d'Enseignement Européen enclenché par le processus de Bologne, du côté algérien le système LMD est géré par « *[d]es structures [qui] sont déployées à plusieurs niveaux : comités de pilotage ou commissions nationales d'habilitation, commissions régionales et, enfin, commissions d'établissement pour l'application. Elles sont désignées et contrôlées par les ministères de tutelle. Elles reposent aussi sur des responsables universitaires non élus (recteurs, directeurs, etc.) et dont certains ont fait leur formation en Europe* » (Ghouati, 2012).

En outre, constituant dans l'actuelle société de la connaissance le centre des pré-occupations des sociétés et des individus, le travail est directement lié à la formation et à l'éducation. « *Transformée en capital, l'éducation fait l'objet d'une accumulation, connaît un rendement : les hommes sont dès lors des ressources économiques, leur savoir doit être rationalisé tout comme leur travail* » (Jorda, 2007, p. 45). La course aux diplômes de qualité reconnus à l'international est donc une spécificité de l'Enseignement Supérieur mondialisé d'aujourd'hui – cette course effrénée, menée par tous les pays du monde, avec des moyens différents, s'apparente à une course simplement déloyale.

1. L'Enseignement Supérieur en Algérie durant la période coloniale

Avant la colonisation française, en Algérie, l'enseignement était traditionnel. Il était globalement un enseignement coranique, présent dans des « *zaouïas* » ou dans les « *madradas* ». Comme le confirme Mohamed Sadeg (2011) : « *Avant 1830, comme dans tous les pays musulmans, l'enseignement en Algérie, intimement rattaché à la religion, est dispensé dans les écoles coraniques, rabbiniques ou dans les congrégations ; c'était le cas pour l'enseignement primaire jusqu'au milieu du XIXe siècle* ». En 1830 la colonisation a détruit les bases de cet enseignement ; « *la violence militaire a entraîné la mort ou la fuite de centaines d'enseignants et de lettrés, la destruction ou le pillage de nombreuses bibliothèques, la fermeture, l'incendie ou la transformation de centaines de lieux d'enseignement (mosquées, zawiyas, locaux privés)* » (Djebbar, 2007). En ce qui concerne l'Enseignement supérieur, l'Algérie ne disposait pas d'université ; dans les faits, « *[...] les centres intellectuels et culturels les plus prestigieux restèrent en-dehors de l'Algérie : Fès (mosquée-université Qarawiyîn : des Kairouanais), Tunis (mosquée-université al-Zaytūna : de l'Olivier) et plus encore Le Caire (mosquée-université al-Azhar : la lumineuse) n'ont jamais eu d'équivalents algériens* » (Meynier, 2014, p. 47). En Algérie l'université est donc une institution nouvelle créée en 1909 par et pour la France. C'est par la *Loi du 30 décembre 1909* que la première université

baptisée « *l'Université d'Alger* » voit le jour en Algérie. Cette création est l'aboutissement de plusieurs étapes de développement marquées entre autres par la *Loi du 20 Décembre 1879* portant création de quatre Écoles Supérieures spécialisées : ❶ *l'École de Médecine et de Pharmacie* en 1833, ❷ *l'École des Sciences*, ❸ *l'École des Lettres*, et ❹ *l'École de Droit*. Son développement a été progressif, « *l'académie algérienne a été fondée en 1848 bien qu'il n'y ait [eu] qu'un seul établissement secondaire nouvellement créé, qui ne comptait alors que 10 élèves au second cycle du secondaire. En 1850, les trois écoles d'Alger, Constantine et Tlemcen ont été réformées et transformées en des écoles de droit islamique pour former des juges, puis en 1857 il y avait eu l'apparition de l'école supérieure de médecine* » (L'Association des Amies de l'Université, 1909-1959). Lors de la première entrée universitaire en novembre 1859, Delacroix président de l'Académie, précise dans son discours : « *Bientôt, vu les récentes mesures prises, les musulmans peuvent bénéficier des services du nouveau lycée. Il faut donc, leur donner des formateurs de leur race et de leur culture...* » (Djeghloul, 1986, p. 58). *L'École des Sciences Médicales* inaugurée en 1833 est le premier établissement d'enseignement supérieur créé sur le sol algérien ; ses enseignements étaient assurés par les militaires et réservés aux Européens – elle sera fermée en 1835. Puis, en 1857, il y a eu la naissance de *l'École Préparatoire de Médecine et de Pharmacie* rattachée à la Faculté de Médecine de Montpellier. Ce n'est qu'en 1909, aux termes de la *Loi du 30 décembre* de la même année qu'elle acquiert son autonomie par rapport à l'Université de Montpellier, lorsqu'elle est érigée en Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Alger. Le 20 décembre 1879, c'est la création de l'École Supérieure des Lettres d'Alger ; ses professeurs doivent enseigner les langues : *arabe et berbère*, la religion, les coutumes, la littérature, l'histoire, la géographie et la sociologie des populations colonisées (Alice Conklin, in Lucette Valensi, 1981). Aux termes de la *Loi du 30 décembre 1909*, l'école devient Faculté des lettres de l'Université d'Alger. Puis divers établissements dépendants ou non d'universités françaises voient le jour : en 1900, à l'instar de l'école normale d'instituteurs de Bouzareah ; l'école de commerce, l'institut d'études agricoles (Singaravélou, 2009, pp. 71-92).

L'Université d'Alger est ainsi la première université en Algérie, c'est l'université-mère de l'Enseignement supérieur : « *elle demeure presque entièrement réservée aux Européens, accueillant 30 étudiants musulmans en 1914, 47 en 1920 et une centaine à la fin des années 1930, soit moins de 5 % des effectifs totaux* » (Frémeaux, 2002, p. 246) – « en 1940 l'Université d'Alger comptait 89 étudiants algériens et seulement 500 sur 5 000 en 1954 » (Djeghloul, 1986, p. 57).

Nous n'allons pas alourdir davantage cet article avec des faits historiques qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Cependant, nous précisons à juste titre que *l'Histoire de l'Algérie ne commence pas précisément en 1830*. Longue de trois siècles, la phase de la tutelle ottomane commence dans les premières décennies du XV^e siècle avec les interventions militaires des deux frères corsaires Arrūj (m. 1518) et Khayr ad-Dīn (m. 1546) et s'achève en 1830 avec le débarquement des troupes françaises. Cette période ottomane « *est celle de l'approfondissement de deux phénomènes étroitement imbriqués l'un à l'autre. Le premier est constitué par le développement, des relations*

conflictuelles entre d'un côté le pouvoir central ottoman et, de l'autre, les pouvoirs locaux constitués par les tribus et les confréries religieuses. Le second phénomène est la poursuite du lent processus de déclin » (Djebbar, 2007) – pour ainsi dire « le déclin » était déjà là, avant même l'arrivée des colons français.

Quant à la demande en enseignement supérieur pendant la période coloniale, elle dépendait de la position sociale des familles et des stratégies qu'elles adoptaient. *« L'enseignement relevant de l'administration française était le seul qui permettait l'accès au marché du travail. Les notables indigènes et la petite bourgeoisie urbaine y ont rapidement orienté leurs enfants de sexe masculin. Le système d'enseignement traditionnel indigène a recueilli principalement les enfants de la paysannerie pauvre [...]. De plus l'enseignement traditionnel n'assurait du point de vue de l'emploi que sa propre reproduction ; il n'intéressait par conséquent que les familles de "marabout" et les gestionnaires des zaouïas ou alors les fractions pauvres des populations rurales » (Kateb, 2004, pp. 25-26) – il semble que ces clivages soient toujours d'actualité.*

2. L'Enseignement Supérieur en Algérie de l'Indépendance à aujourd'hui

La visée politique après le 05 juillet 1962 – une fois l'Indépendance acquise – était que l'Algérie devait opter pour le socialisme – projet de société dans lequel, toutes les composantes de la société trouveraient leurs intérêts qui convergeraient vers le développement rapide du pays. Cette politique s'articulerait sur l'industrie de haut niveau, sur laquelle se baserait l'agriculture moderne. C'est dans ce sens que les *trois révolutions* : ❶ *industrielle*, ❷ *agricole* et ❸ *culturelle* avaient été tracées. Ces révolutions seraient accompagnées d'une haute technologie de pointe qui permettrait l'intégration intersectorielle et le développement interrégional. Ainsi, l'Algérie indépendante devenait le terrain d'essai d'un projet de société inspiré des économistes étrangers ; projet qui visant un développement rapide sortirait l'Algérie de son retard historique causé par la Colonisation. C'est ainsi que comme un château de sable, l'édifice s'est désagrégé en un temps record et l'Algérie encore une fois retombait dans les sillages de la dépendance. La conjoncture de l'époque était favorable aux dépenses démesurées mais il n'y avait pas de traditions de gouvernance ni de cohérence d'ensemble : *« L'investissement annuel de l'Algérie représentait 5 % de sa production intérieure en 1963 et 29 % en 1969. L'investissement industriel passait aux mêmes dates de 23 à 51 % de l'investissement total. En 1969, plus de 45 % de cet investissement total (13 % de la production intérieure) vont aux seuls secteurs des hydrocarbures, de la pétrochimie, de la sidérurgie et de la mécanique » (Bernis, 1971, pp. 545).*

La politique universitaire mise en œuvre par l'Algérie au lendemain de son Indépendance, rentre dans la même politique de développement générale qui, visant un développement accéléré, répondait aux principes de généralisation, nationalisation et unification des systèmes d'enseignement. Un effort important de scolarisation et de formation fut engagé pour répondre d'une part aux besoins du secteur économique et social, d'autre part pour éradiquer l'analphabétisme. Le secteur de

l'enseignement supérieur aussi a eu son lot dans cette visée générale de développement. La première étape, fût l'effort de nationalisation de l'Université d'Alger – créée en 1909 par le colonisateur selon la stratégie de francisation de l'Algérie, l'objectif était de faire de l'Université d'Alger un prolongement à celle de Paris. Dans cette section nous ferons l'effort de retracer l'évolution de l'Enseignement supérieur depuis 1962 en Algérie. De l'Indépendance à ce jour, l'Enseignement supérieur a en effet connu des étapes importantes.

2.1. Première étape : 1962-1970

À cette époque, l'Université et l'Enseignement supérieur en général ont continué de fonctionner selon le *modèle colonial*. Dans une première étape de son histoire correspondant aux années 1960, l'Université nationale maintenait les standards les plus élevés au niveau international. C'était une institution prestigieuse, de haute culture, mais elle n'était algérienne que par le territoire où elle se trouvait. En effet, comme l'affirmait Ghulamallah (2006) : « *L'institution était demeurée un prolongement de l'université française de 1962, par son organisation administrative, par la langue, les méthodes et les programmes d'enseignement, par ses enseignants coopérants et donc par ses diplômés reconnus de plein droit par l'État français* ». Cette étape correspondait au *Plan Triennal* (1967-1969) qui n'était qu'un programme indicatif. Celui-ci avait amorcé la restructuration de certains secteurs de production et était en particulier orienté vers la valorisation des ressources minérales nationales. Mais surtout, un programme très vaste d'industrialisation a été approuvé par le Gouvernement dans le courant de l'année 1968. Néanmoins, nous pouvons avancer que jusqu'à aujourd'hui en 2020, le système de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique fonctionne « à l'image » de celui de la France ; mis à part les quelques politiques volontaristes qui ont fait plus de mal que de bien à ce secteur qui peine toujours à trouver sa voie en Algérie – le legs de plus d'un siècle de colonisation ne pouvant pas disparaître rapidement et complètement dès les premières années de l'Indépendance. L'organisation de l'Enseignement supérieur est resté en conséquence inchangée, Grelon (*in Gobe & al.*, 2001, p. 225) rapporte : « *Déjà l'organisation de l'enseignement supérieur apparaît immédiatement comme un monopole d'État, à plus forte raison encore à propos de la formation des ingénieurs à qui sont assignés une tâche spéciale dans la mise en valeur du pays [...] il ne semble pas y avoir eu de réflexion à propos des modalités françaises d'enseignement technologique supérieur : faut-il conclure à un point aveugle, à une telle imprégnation par le modèle colonial d'origine qu'on ne pouvait même concevoir une alternative ?* » L'année universitaire 1969-1970 est aussi marquée par la fin du programme d'accompagnement des organismes internationaux et par un nouveau contexte politique. Ainsi, à la fin de l'année 1969, s'amorce la réforme du système éducatif algérien qui consacre le principe de la démocratisation de l'enseignement.

2.2. Deuxième étape : 1971-1973

À la fin des années soixante, l'Université algérienne, a connu une croissance de ces effectifs d'étudiants. Leur nombre est passé de 10 000 à 20 000 entre 1968 et 1970 (Nekkal, 2017). Ces effectifs en croissance constante exigent une réforme approfondie. De plus, cette période correspondant au *Plan quadriennal* (1970-1973), l'économie naissante algérienne manquait de cadres, de techniciens et d'ouvriers qualifiés dans tous les secteurs de l'activité économique, aussi bien industriels qu'agricoles. L'espoir est mis dès lors sur l'université qui devrait pourvoir le secteur économique de cadres qualifiés et prêts à l'emploi. C'est dans ce contexte que la première réforme qu'a connue le secteur de l'enseignement supérieur est celle de 1970-1971 ; ces grandes options étaient *la démocratisation, l'arabisation, l'algérianisation et l'orientation scientifique et technique de l'Enseignement supérieur* (Nekkal, 2017). Par ailleurs, Nekkal rapporte que « *pour le seul mois d'août 1971, 22 décrets et 37 arrêtés ont été publiés, touchant l'organisation des diplômes, des options, des programmes, des horaires et enfin des modules (Mers, 1971). L'objectif attendu par cette refonte était la formation des cadres quantitativement et qualitativement liée à l'édification du slogan, idée précise qui voulait rassemblait le peuple autour du socialisme* » (2017). Parmi les décisions importantes de cette réforme, l'introduction de l'enseignement de la langue nationale dans toutes les disciplines et l'arabisation totale de certains enseignements des sciences sociales. Le système des Facultés a été supprimé et les différentes disciplines, désormais enseignées au niveau de départements, sont réunies par affinités dans le cadre des Instituts. Pour comprendre la situation de l'époque, nous rapportons ces propos de Gérard de Bernis qui écrivait en 1971 : « *actuellement, l'équipement de recherche scientifique en Algérie reste dérisoire, c'est un scientifique ou ingénieur travaillant sur des travaux de recherche-développement pour 40 000 habitants. Mais 50 % d'entre eux sont étrangers et sur l'ensemble, il s'agit d'une majorité d'enseignants préparant une thèse* ».

Cependant, ce qui est important de signaler en ce qui concerne la réforme de 1971, c'est que si ses textes et sa théorie possèdent une cohérence d'ensemble, dans la réalité et l'application sur terrain, c'est complètement la dénaturalisation du système d'enseignement supérieur et son idéologisation. C'est la période du processus de subordination de la pédagogie et de la recherche scientifique à la politique étatique unanimiste du FLN-État : « *une énorme machine administrative a alors été mise en place où le ministère gère directement les universités au moyen d'une réglementation nationale rigide et vétilleuse et nomme tous les responsables des établissements jusqu'au plus petit échelon [...], ainsi, la réforme de 1971 n'avait abouti qu'à ébranler l'ancien système sans instaurer le nouveau, multipliant les discordances et les dysfonctionnements* » (Ghalamallah, 2006).

La recherche scientifique n'était pourtant pas incluse dans les réformes de l'Enseignement supérieur qui ont concerné les programmes, l'organisation des diplômes, les contenus, les volumes horaires, etc. Les conclusions de Elisabeth Longuenesse (2008) concernant la Tunisie conviennent aussi à l'Algérie : « *La recherche scientifique n'est cependant guère prioritaire face à l'urgence de la mise en place d'un système*

d'enseignement supérieur. Les premiers secteurs qui fonctionnent sont ceux qui ont pu bénéficier soit de l'existence de structures remontant à la période coloniale, soit de financements étrangers ». Hocine Khelfaoui (2001b) va dans le même sens en écrivant : « *Le système de recherche algérien est peut-être l'un des plus récents d'Afrique. Le souci de former des cadres en grand nombre, mais aussi un héritage colonial faible, ont relégué au second plan pendant une longue période les activités de création scientifique, et on peut considérer que ce n'est qu'à partir de la décennie 1990 que la recherche est entrée dans les débats publics et politiques* ». C'est aussi à cette période que l'État algérien s'est saisi de l'Université pour la mettre aux mains du Pouvoir et l'orienter à sa guise – ce que souligne longuement M. Ghalamallah (2006) : « *La réforme de 1971 a été abordée en mettant un terme aux éléments d'autonomie de l'université qui restaient [...]. Une énorme machine administrative centralisée a alors été mise en place à travers laquelle le ministère gérait directement les universités* ». Ainsi, en mettant fin à l'élitisme de l'Enseignement supérieur, l'Université algérienne, en cessant d'être le prolongement de l'université coloniale, perd son principe d'indépendance et se place sous la tutelle du pouvoir politique de l'État.

En analysant le contexte de l'Enseignement supérieur tunisien, François Siino (2005) relève judicieusement que la dimension sociologique centrale, qui n'est qu'une politique publique, met en présence un certain nombre d'acteurs (*individus, groupes plus ou moins formels, institutions*) appartenant à des univers distincts : sphère politique et administrative, système universitaires et scientifique, syndicats, etc., et leurs interactions. De ce fait, l'analyse doit simultanément prendre en considération deux dimensions : ❶ Les univers d'appartenance : celui des scientifiques par exemple, largement confondu avec le système universitaire, qui impose sa logique, ses valeurs et dans lequel les individus, en fonction des positions qu'ils y occupent, établissent entre eux des rapports de force ou de coopération. ❷ Les points de passage qui relient ponctuellement entre eux ces « univers » (en particulier systèmes politico-administratif et scientifique) et qui sont souvent contrôlés par des individus particuliers auxquels on pourra dans certaines circonstances donner le nom de « *médiateurs* ». Ce système décrit par François Siino est identique à celui de l'Algérie. Khelfaoui (2003) explique bien les stratégies des « *universitaires* » pour s'allier à l'équipe dirigeante afin d'occuper des postes au sein de l'Université à tout le moins bénéficier d'avantages. La domination du champ politique sur l'Université fait que « *certaines universitaires, incapables de se distinguer par leur savoir, sont conduits à développer des pratiques favorisant la proximité du champ politique, indispensable pour l'accès aux positions dominantes au sein même du champ universitaire* » (Khelfaoui, in Kerzabi, 2013). « *[...] c'est ainsi que] sont désignés les gens – non en fonction de leur efficacité – mais en fonction de leur allégeance aux donneurs d'ordre* » (Rouadjia, 2012, in Kerzabi, 2013). En outre, « *ces désignés vont à leur tour reproduire les mêmes pratiques de cooptation où l'allégeance devient le critère par excellence. Voilà l'université algérienne conduite par des agents sans légitimité scientifique* » (Kerzabi, 2013) ; en gérant ainsi l'Enseignement supérieur, les États européens renforcent un fonctionnement centralisé, réformes par le haut, selon des orientations économiques et

politiques supranationales et disqualifient leurs systèmes nationaux d'enseignement et de recherche en réduisant l'autonomie universitaire comme mode démocratique d'exercice et de production scientifique.

2.3. Troisième étape : 1974-1979

L'année 1971 a été caractérisée par des réformes profondes de l'Enseignement supérieur en Algérie. Avec le besoin pressant en cadres pour accompagner *les trois révolutions* : ❶ industrielle, ❷ agricole et ❸ culturelle. Aussi, l'entrée en vigueur de la démocratisation de l'enseignement pour tous et le nombre des étudiants qui commencent à arriver à l'Université, il fallait réformer le secteur. Le 24 janvier 1978 a eu lieu l'ouverture de l'*Université des Sciences et de la Technologie d'Alger* qui portera par la suite, le nom de l'*Université des Sciences et de Technologie Houari Boumediène* (l'USTBH) – ce qui entraîna la fermeture de la Faculté des Sciences, jusqu'alors dépendante de l'Université d'Alger. En analysant précisément cette réforme, le sociologue Aïssa Kadri (2001) a constaté que la politique de l'Enseignement supérieur avait, à cette époque, réellement atteint son objectif premier qui était *l'algérianisation de l'encadrement universitaire en 1980*. Cependant, d'après l'auteur, cela ne s'était pas fait sans conséquences négatives en particulier sur le niveau des compétences, de la langue d'enseignement, des contenus des programmes, des activités pédagogiques, etc.

À partir du choc démographique qui a commencé à produire ses effets à la fin des années quatre-vingt, « *l'institution universitaire [est] noyée sous le poids du nombre ; la réponse en sera l'exclusion d'un grand nombre d'élèves dans tous les ordres d'enseignement* » (Kadri, 2018). De son côté Houari Touati (2018) remarque que « *[...] l'université algérienne] vit sous la menace d'une bombe démographique dont nul ne mesure les dangers. Le citoyen algérien doit savoir que son pays présente la curieuse anomalie de se placer parmi les nations les plus développées quant à la taille de sa population estudiantine : avec 1,6 million d'étudiants, il rivalise avec la France qui en compte 2,5 millions et l'Allemagne qui en a 3 millions. Mieux (ou pire) : il dépasse ces deux puissances mondiales lorsqu'on rapporte la masse de sa population estudiantine à celle de sa population globale* ».

2.4. Quatrième étape : 1980-1999

M'hammed Boukhza (1989) relève que « *le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur est passé de l'année universitaire 1960-1961 de 1 317 à 77 000 à l'année 1981-1982, soit un taux de développement annuel de 21,70%, ces réalisations en termes de chiffres exigent des corrections au niveau de l'organisation et de gestion* ». C'est ainsi qu'au début des années 1980 l'Enseignement supérieur a vu d'autres réformes sans pour autant qu'elles soient profondes, elles restent des retouches comme on a tendance à les critiquer. L'objectif de ces réformes était surtout l'approfondissement de l'algérianisation – aussi s'est-il posé le problème des formations technologiques qui ne bénéficiaient pas d'un potentiel d'enseignants quantitativement et qualitativement correspondant. Il y a eu recours au recrutement des enseignants coopérants en

majorité de France. On a pensé également à la formation post-graduée (*magister et doctorat*) pour l'algérienisation de cet encadrement dans le futur. Jusqu'aux années 1980 un investissement considérable a été mené dans le cadre des ateliers pédagogiques et la mise en œuvre des équipements scientifiques acquis dans le contexte des projets intégrés afin de développer les filières technologiques et scientifiques en vue de les algérieniser. Ces efforts sont accompagnés des programmes de formation à l'étranger de courtes et de longues durées. La majorité des enseignants de l'époque, pour ne pas dire tous, ont bénéficié de détachement de trois années pour poursuivre leurs études de 2^e post-graduation, généralement, en France. On visait à faire de la post-graduation en Algérie, un pôle de rayonnement scientifique pour la constitution d'un potentiel de cadres de formateurs et de spécialistes de haut niveau. On parlait d'une planification rigoureuse de la formation à l'étranger avec un suivi des envois et des retours au pays de ces enseignants et étudiants. Un plan de formation des formateurs à l'étranger a été prévu, on discutait de choix de laboratoires et d'établissements qui devaient avoir une renommée en matière de formation. D'autres objectifs ont été proclamés en cette période comme le développement de la recherche scientifique pour la mise en œuvre des moyens et des structures de recherche et de la dynamisation des relations avec les secteurs productifs – en effet, le recours aux techniques modernes accroît le risque de dépendance technologique. Pour y faire face on pensait à la mise en place des premiers éléments d'une politique scientifique nationale. Ces premiers éléments sont : ❶ *une définition réaliste des finalités et des objectifs*, ❷ *la mise en place d'une organisation dotée de moyens cohérents à l'égard des objectifs*, ❸ *une définition des modalités d'une coopération scientifique internationale susceptible de faciliter la réalisation des objectifs*, ❹ *une définition des relations à aménager entre le système scientifique et son environnement social*. Concernant les filières techniques, Hocine Khelfaoui (2001) relève que « *de l'indépendance à la fin des années 1980, les stratégies de formation des ingénieurs ont été déterminées par des logiques plus politiques que techniques et économiques. Et que les politiques de formation ont été guidées par des "calculs" et des objectifs partisans plus que par des ambitions de performance économique et de maîtrise sociale des savoirs* ». La grande hiérarchisation des ingénieurs au sein de l'entreprise et son effritement en tant que groupe professionnel renvoyaient à la structuration du système algérien de formation, elle-même expression des différents clivages qui traversaient la classe dirigeante algérienne. Les ingénieurs s'inscrivaient alors dans un rapport clientéliste avec les différentes factions dirigeantes. Ce système est entré en crise à la fin des années 1980 avec la fin des subventions étatiques et la crise économique. Sylvie Mazzella (2007) a bien décrit le contexte de l'époque : « *Les réformes actuelles font suite aux politiques d'ajustement structurel conçues comme une réponse à la crise institutionnelle de l'université des années 1980 [...] qui s'est traduite par une sur-augmentation constante des effectifs, un fort taux de chômage des diplômés locaux, une arabisation mal maîtrisée, une baisse du crédit de fonctionnement et un découragement des enseignants* ». Au milieu des années 1980, l'Algérie a été confrontée à une dégradation profonde de la situation économique et de ses équilibres macro-financiers. Elle débouche sur une série de programmes

d'ajustement structurel dont les résultats n'ont pas été probants¹. Puis l'Algérie s'est occupée de payer ses dettes au détriment des projets de développement – cela a eu des répercussions négatives sur le système d'enseignement en général.

2.5. La cinquième étape : 2000-2011

Il est à noter que le nombre d'étudiants universitaires est passé de 2 800 en 1962-1963 à 543 869 en 2001-2002. Cette étape a connu aussi la réforme « LMD » en 2004 et l'adoption du *Système International de l'Enseignement Supérieur issu du Processus de Bologne*. Les pouvoirs publics étaient face à un dilemme : *l'Algérie comme tous les autres pays s'est vue confrontée au défi du mouvement de la mondialisation du système de formation universitaire*. Il faut encore adapter continuellement les formations aux exigences de l'économie nationale et de l'environnement mondial. La mise en place du système LMD s'est faite progressivement : ❶ *Licence en septembre 2004*, ❷ *Master en septembre 2007*, ❸ *Doctorat en septembre 2009*. Son application est intervenue à la rentrée universitaire 2004-2005 dans un nombre réduit de filières. Le système LMD n'a pas été conçu à partir d'une analyse des difficultés réelles qui affectent l'Enseignement supérieur algérien. De plus, il n'y a pas eu de coordination effective avec les autres secteurs – même si l'on relève une « *faible articulation avec le monde professionnel avec un enseignement qui continue à fonctionner en vase clos et des enseignements largement obsolètes alors que les besoins du marché professionnel sont énormes. Absence de passerelles avec le lycée et l'enseignement supérieur malgré une tentative avortée de créer un baccalauréat professionnel* » (Rapport NABNI, 2013, p. 126). Ahmed Ghouati (2012) s'interroge : « *Les pouvoirs politiques [ayant] engagé les réformes par le haut, on peut se demander comment ils peuvent développer et moderniser les systèmes d'enseignement supérieur sans la participation des enseignants, des personnels et des étudiants ?* »

Puis l'ouverture en 2010 des *Écoles Préparatoires* et des *Grandes Écoles* pour implanter le système français des *Écoles Supérieures*. Ces *Écoles Supérieures* on leur a assigné le rôle de former des élites nationales dans tous les domaines.

Mustapha Haddab nous donne quelques statistiques (in Mazzella, 2007) pour cette période : « *Le total des étudiants en graduation (Licence et DES) était de 238 427 en 1995-1996 ; il double quasiment en 2001-2002 atteignant le nombre de 543 863. En 2004-2005, il est de 721 833* ». Le taux de croissance de cet effectif diffère d'une année à l'autre, mais il est toujours élevé : « *il était par exemple de 18,9 % en 1997-1998 par rapport à l'année précédente, il baisse à 9,7 % en 1998-1999 et remonte à 16,7 % en 2001-2002. Le nombre de villes universitaires est passé de 38 à 41 entre 2002-2003, et 2006-2007. Le pourcentage des filles parmi les diplômés de l'enseignement supérieur était de 56,8 % en 2000, de 58,6 % en 2003, et de 62,9 % en 2004* ».

En 2020, d'après les statistiques du *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique* (MESRS, 2020) : « *Le réseau universitaire algérien compte cent-*

¹ Rapport n° 4 d'évaluation du MAEP, 2007.

huit (108) établissements d'enseignement supérieur répartis sur quarante-huit wilayas (48), couvrant tout le territoire national. Ce réseau est constitué de cinquante-quatre (54) universités, neuf (09) centres universitaires, dix-neuf (19) écoles nationales supérieures et quinze (15) écoles supérieures, onze (11) écoles normales supérieures ».

Lors de la *Conférence Internationale sur le Processus de Bologne* tenue à Paris du 23 au 25 mai 2018, le Ministre algérien de l'Enseignement Supérieur Tahar Hadjar (2018) a fait savoir que « *d'une université et deux écoles à Alger en 1962, l'Algérie est passée à 106 établissements universitaires en 2018, avec respectivement 2 375 étudiants en 1962 et 1 730 000 étudiants aujourd'hui. [...] que le nombre des étudiants en Algérie atteindra les deux millions durant l'année 2019/2020* ».

3. L'Algérie face aux défis démographique et économique

3.1. Photographie démographique

Le nombre d'habitants de l'Algérie est passé à 43 millions le 1er janvier 2019, contre 42,2 millions le 1er janvier 2018 d'après l'*Agence Presse Algérie*. Selon le Directeur de la Population au Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, Omar Ouali, « *les Algériens aurait franchi le seuil des 45 millions d'habitants en ce mois de juillet 2021* » (Benouaret, 2021). Les statistiques de l'*Office National des Statistiques* (ONS) indiquent que la population résidente en Algérie était de 42,578 millions de personnes au 1er juillet 2018 ; la répartition de ces naissances vivantes par sexe donne : 104 garçons pour 100 filles². Le taux de natalité en Algérie est parmi les plus élevés au monde. Il est passé, selon une étude³ de 19,36 pour mille habitants en 2000 à 25,40 en 2017. La problématique résiderait dans le fait, que le nombre de personnes à charge (moins de 20 ans et plus de 60 ans) serait plus important par rapport à celui des personnes en âge d'activité⁴. D'après l'*Office National des Statistique* (ONS, n° 853) : « *La population des moins de 30 ans a été de 22,48 millions, soit (54%) de la population globale, les moins de 25 ans ont été de 18,76 millions d'individus, soit (45%) de la population globale* ».

Ainsi, l'Algérie est de fait toujours jeune, « *cela rend difficile la satisfaction des besoins de cette catégorie de la population. Il faut assurer à cette jeunesse des places pour étudier, lui garantir des emplois pour travailler, des logements pour y vivre et de la nourriture et surtout lui offrir des perspectives pour prospérer dans son propre pays* » (Takhe-roubt, 2018).

3.2. La population scolarisée

La population scolarisée est en constante hausse et le taux le plus élevé est situé au niveau du Cycle primaire – le *bulletin des statistiques de l'ONS* indique qu'« *au terme de l'année scolaire 2018-2019, le total des élèves scolarisés est évalué à 9.211.640 élèves tous cycles confondus, soit 287.410 élèves de plus par rapport à 2017-2018 avec un*

² Agence de Presse.dz. 28/05/2019.

³ Présentée par le Ministère de la Santé.

⁴ Elyes NOUR, in *Algérie Focus*, 14/07/2018. <https://www.algerie-focus.com/>

taux de féminisation de 49% qui varie selon le cycle. Les élèves du palier primaire (y compris les élèves du préparatoire) représentent 54% du total des élèves et le reste des taux est réparti entre les cycles moyen et secondaire. Le nombre total des enseignants s'est établi à 478.985 en 2018-2019 contre 471.059 en 2017-2018 soit une hausse relative de 1,7%. En ce qui concerne les établissements scolaires, le secteur de l'éducation nationale compte 26.982 établissements scolaires dont 19.037 écoles primaires, 5.512 collèges et 2.433 lycées »⁵.

Pour ce qui est de l'Enseignement secondaire, le nombre d'élèves au cours de l'année scolaire 2018-2019 s'élève à plus d'un million deux cent (1.222.673), dont 55% de filles et 45% de garçons. « Au plan démographique, la population algérienne est caractérisée par sa jeunesse en ce sens que les personnes âgées de moins de 30 ans constituent, en 2014, 58% de la population globale, soit près de 22 millions en chiffre absolu »⁶ (CNES-PNUD, 2016, p. 19).

L'Algérie est appelée à connaître d'ici 2035 un taux de dépendance global très important avoisinant les 60%, exacerbé par la problématique d'accès à l'emploi, donc à un revenu. D'ici 2025, le volume des 15-29 ans est appelé à se stabiliser ; par contre celui des 0-14 connaîtra encore une augmentation substantielle de 2 millions supplémentaires, ce qui est de nature à préserver le caractère de jeunesse de la population algérienne pour bien des décennies encore (CNES-PNUD, 2016, p. 22).

Ces données montrent que les effectifs des étudiants seront toujours en hausse – l'importante hausse des effectifs estudiantins est conjuguée par l'amélioration du rendement quantitatif du système de l'enseignement qui génère des flux annuels de plus en plus importants de diplômés. Les effectifs des diplômés ont doublé entre 2001 et 2014. Tous les éléments d'analyse laissent indiquer que cette tendance d'accroissement se poursuivrait dans les années à venir, que le volume de cette population serait appelé à enregistrer une augmentation continue dans les prochaines années. Les étudiants et leurs familles ont aujourd'hui des attentes fortes à l'égard de l'Université quant aux opportunités qu'elle offre pour accéder à un emploi convenable. De plus dans la société du savoir d'aujourd'hui, l'objectif des systèmes éducatifs est d'atteindre le principe du « Bac pour tous ». « À côté des marchés de la terre, de l'argent et du travail qui ont structuré le capitalisme historique, la naissance et le développement d'un marché de la connaissance et corrélativement celui des compétences seront le nouveau centre des fortes reconfigurations institutionnelles et des réformes profondes qui attendent les économies et les sociétés dans les vingt prochaines années » (Mebtoul, 2013).

⁵ ONS, n° 871, 2018-2019.

⁶ CNES (2016), *Rapport National sur le Développement Humain 2013-2015 : Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie ?* CNES-PNUD Algérie, ANEP Rouiba.

https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/algeria_2015_nhdr.pdf

Conclusion

Dans la société du savoir d'aujourd'hui, le capital humain constitue le principal propulseur du développement sur tous les plans. Les théories de la croissance endogène ont depuis longtemps consacré *le capital humain* (1975) et la recherche et le développement comme des facteurs importants de la croissance, du fait des externalités positives qu'elles sont capables de générer (Djefflat, 2012). D'après Gary Becker (1964) le capital humain est : « *un stock de ressources productives incorporées aux individus eux-mêmes, constitué d'éléments aussi divers que le niveau d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle, l'état de santé ou la connaissance du système économique* »⁷. Dans une société, l'accumulation de capital humain est un facteur essentiel de croissance économique, de bien-être partagé en générant des effets externes positifs pour tous. En effet, comme le mentionne M. Ghalamallah (2006) : « *la principale richesse d'un pays réside dans la qualité des ressources humaines qu'il a su former : la compétitivité de celles-ci représente aujourd'hui, – pour les pays en voie de développement –, un enjeu de survie, une question d'être ou de ne pas être dans le contexte d'une économie de la connaissance globalisée où les nations se livrent une concurrence sans merci* ». Qu'en est-il en Algérie ? Dès les premières années de l'indépendance, Glasman et Crimer (1978), en analysant la politique de l'Enseignement supérieur de l'Algérie indépendante, prévoient que cette politique à vision utilitariste allait avoir des conséquences négatives sur l'avenir du pays. De son côté le sociologue Kadri (1993) soulignait que « *l'ensemble des caractéristiques morphologiques qui configure l'institution universitaire à la fin des années 70 inscrit celle-ci dans une dérive qui va questionner de plus en plus les "décideurs" sur les fins et les moyens de la politique universitaire* ». L'évolution démographique considérable qu'a connue l'Algérie dans les années 1980 accompagnée de l'orientation politique prônant la démocratisation de l'enseignement a donné lieu à la massification des écoles et de l'Université. Cette massification n'est pas sans conséquences sur la qualité – « *les responsables des établissements s'essoufflent en pompiers volants à gérer dans l'urgence du quotidien une université submergée par le nombre. Ils épuisent leurs énergies à caser les surplus d'étudiants à défaut de pouvoir leur assurer une formation et de se préoccuper des domaines pédagogiques et scientifiques* » (Ghalamallah, 2003). Il est important de préciser que l'Enseignement supérieur en Algérie est totalement subventionné par l'État. L'accès à l'Université est garanti pour tous les bacheliers – l'hébergement, le transport, la nourriture et les soins sont quasiment gratuits. « *80% des étudiants sont boursiers et près de 50% d'entre eux sont hébergés dans les cités universitaires* »⁸.

Aussi, le Système éducatif algérien s'est-il confronté à une explosion démographique qui donnera un caractère utopique au projet développementaliste de départ :

⁷ Gary Stanley BECKER (1964), in *Encyclopédia Universalis*
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/le-capital-humain-une-analyse-theorique-et-empirique/l-une-autre-sort-de-capital/>

⁸ Le ministre de l'Enseignement supérieur, lors de la *Conférence Internationale du Processus de Bologne*, Paris les 24 et 25 mai 2018.

« La volonté du nouvel État algérien de moderniser l'économie et de généraliser l'instruction à tous les enfants, a coïncidé avec une croissance exceptionnelle de la population et des effectifs d'âge scolaire » (K. Kateb, 2006). Ainsi, de fortes contraintes pèsent sur le système universitaire algérien, comme le manque d'ouverture sur l'environnement national et international, la saturation de l'offre de l'emploi dans la fonction publique et l'économie basée sur la rente pétrolière – qui traverse une crise sans précédent. Depuis les années 1980 avec le passage à l'économie de marché et la chute du prix des hydrocarbures et du gaz naturel, une crise importante a secoué le pays entraînant un taux de chômage très élevé qui a donné lieu à un développement du marché de l'emploi informel. « le niveau de l'informalité de l'emploi (absence de couverture sociale hors agriculture) est 45,6% en 2010 » (Musette, 2013). Face à la faiblesse des perspectives d'avenir, une enquête réalisée en 2002 révèle que plus d'un tiers des Algériens âgés de 15 à 29 avaient alors l'intention d'émigrer : « L'enquête sur la santé de la famille permet d'estimer que 36,9% des jeunes célibataires de 15 à 29 ans, envisagent l'émigration (43,5% des garçons et 29,1% des filles) » (Hammouda, 2008a).

Au plan interne aux institutions de l'Enseignement supérieur, on peut relever : les effectifs surabondants, les fortes déperditions, le manque de diversification de la formation, les difficultés d'insertion des diplômés, la difficulté d'identification des besoins d'un marché de l'emploi en pleine mutation – ajoutons à toutes ces difficultés, en particulier celle du manque d'ouverture de l'Enseignement supérieur algérien aux Privés et aux établissements extérieurs, comme c'est le cas pour les pays voisins.

Au terme de notre exposé, le tableau pourrait paraître excessivement noir ; c'est sans doute une manière assez brutale de prendre conscience de notre environnement – tant nature que social –, cependant, elle a le mérite de nous révéler à la fois nos faiblesses mais aussi nos forces afin que nous puissions nous dépasser, nous remettre honnêtement en question et élaborer des stratégies de remédiation plus réfléchies, plus rationnelles et plus économiques – au double plan décisionnel : politique et intellectuel.

Références bibliographiques

1. BECKER Gary Stanley (1975). *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Chicago, University of Chicago Press.
— (1964). *Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis*, Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research, New York.
2. BENOURET Naima, (2021). « Évolution de la population algérienne. Une croissance démographique aux conséquences fâcheuses ». Journal *El Watan*, du 19 juillet 2021. <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/une-croissance-demographique-aux-consequences-facheuses> -19-07-2021.
3. BERNIS Gérard de (1971). « Les industries industrialisantes et les options algériennes ». *Tiers-Monde*, tome 12, n°47., Le tiers monde en l'an 2000. pp. 545-563. https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1971_num_12_47_1802

4. BOUKHBZA M'hammed, (1989). *Ruptures et transformations sociales en Algérie*. Volume 2. OPU. Vol : 296 pages.
5. CNES (2016), *Rapport National sur le Développement Humain 2013-2015 : Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie ?* CNES-PNUD Algérie, ANEP Rouiba.
https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/algeria_2015_nhdr.pdf
6. DJEBBAR Ahmed, (2007). « Chapitre 8 : Le système éducatif algérien : miroir d'une société en crise et en mutation », <https://codesria.org/spip.php?action-api-docrestreint/chap8-djebbar.pdf>.
7. DJEFLAT Abdelkader, (2012). « Les compétences algériennes à l'étranger. Entre tabous et fausses promesses ». *Hommes et migrations*, pp. 36-50. 1300/2012. <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/91>.
8. DJEGHLOUL Abdelkader, (1986). *Histoire, culture et société*. Collection études et documents. Vol. 276 pages.
9. GLASMAN D. et CRIMER J., (1978). *Essai sur l'université et les cadres en Algérie. Une technocratie sans technologie ?* PUF. 252 p.
10. GHALAMALLAH Mohamed (sous-dir.)(2011). *L'Université algérienne et sa Gouvernance*. Éditions CREAD, Alger, 255 pages.
— (2006). « L'université algérienne : genèse des contraintes structurelles, conditions pour une mise à niveau ». *Cahiers du CREAD*, n°77, 2006, pp. 31-52. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/22/22/77/9536>.
— (2006). « Sauver l'université pour sauver la société ». *Journal El Watan*, 14 mai 2006. www.el-watan.com.
11. GHOUATI Ahmed (2019). Politiques d'emploi et insertion des jeunes diplômés en Algérie ». *Professionnalisation et ingénierie de formation : résonances et divergences. Phronesis*, Vol. 8, n°s 3-4, pp. 33-46.
<https://doi.org/10.7202/1067214ar>
12. GOBE Eric, ALI BEN ALI Azzedine, BENGUERNA Mohammed, BELAÏD Habib, BEN SEDRINE Saïd, et al. (2001). *Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes de formation : Systèmes de formation Filières coloniales et pratiques professionnelles Professionnalités contemporaines*. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain de Tunis. p.225. (halshs-00120303)
13. HADDAB Mustapha, (2007). « Évolution morphologique et institutionnelle de l'enseignement supérieur en Algérie. Ses effets sur la qualité des formations et sur les stratégies des étudiants », pp. 51-60. In MAZZELLA Sylvie (dir.), *L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison libérale (Maghreb, Afrique, Canada, France)*. Maghreb et sciences sociales. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 356 pages.
14. HAMMOUDA Nacer-Eddine, (2008a). « Le désir de migration chez les jeunes algériens. Analyse micro-économétrique ». *CARIM – Notes d'analyse et de synthèse 2008/42. Module démographique et économique*. Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes. Cofinancé par l'Institut universitaire européen et l'Union européenne (Programme AENEAS).
— (2008b). « Migration circulaire : cas de l'Algérie ». *CARIM – Notes d'analyse et de synthèse 2008/42. Module démographique et économique*. Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes. Cofinancé par l'Institut universitaire européen et l'Union européenne (Programme AENEAS).

Aperçu de l'enseignement supérieur en Algérie

15. JORDA Henri (2007), « L'enseignement supérieur au service de la société entrepreneuriale : chronique d'une mort annoncée », , in JORDA Henri (sous-dir.), Les universités et l'innovation. L'enseignement et la recherche dans l'économie des connaissances, *Marché et organisations*, vol. 3, n° 5, L'Harmattan, pp. 41-59. <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2007-3-page-41.htm>
16. KADRI Aïssa (2018). « Le système d'enseignement algérien, entre passé et présent ». *CIRIEC /N°2018/11*. <https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2019/04/WP2018-11.pdf>
— (1993). « Le système de renseignement supérieur algérien dans la décennie 80 Les réformes dans la Réforme : des contournements avortés », *NAQD* 1993/2 (n° 5), pp. 74-90.
17. KATEB Kamel, (2006). *École, population et société en Algérie. Histoire et perspectives méditerranéennes*. L'Harmattan.
— (2004). « Les séparations scolaires dans l'Algérie coloniale », *Insaniyat* /2004, 25-26 <http://journals.openedition.org/insaniyat/6242>
18. KHELFAOUI Hocine, (2003). « Le champ universitaire algérien entre pouvoirs politiques et champ économique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 148, pp. 34-46. https://www.persee.fr/doc/arss_033.
— (2001a). « Evolution du profil de l'ingénieur algérien : du technicien au développeur » ? In, GOBE Eric, Azzedine ALI BEN ALI, Mohammed BENGUERNA, Habib BELAÏD, Saïd BEN SEDRINE, et al., *Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes de formation : Systèmes de formation Filières coloniales et pratiques professionnelles contemporaines*.
— (2001b). « La recherche scientifique en Algérie : initiatives sociales et pesanteurs institutionnelles ». In MAHIOU Ahmed et Jean-Robert HENRY (dir.) *Où va L'Algérie ? Hommes et société*. pp. 303-317. Karthala-Iremam.
— (2000). « Savoir, savoir diplômé et représentations sociales en Algérie (1962-1998) ». In GEISSER Vincent (dir.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*. Paris, éditions, CNRS. Collection : Sociologie. 332 pages.
19. KERZABI Abdellatif (2013), L'université algérienne : 50 ans d'indépendance, [En hommage à notre collègue Hocine Khalfaoui décédé en Mars 2013], vendredi 6 décembre 2013, <https://fr-fr.facebook.com/cnes.dz/posts/593380244050091/>
20. LONGUENESSE Elisabeth (2008), « Siino François, Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/IREMAM, 2004, 405 p. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 121-122 | 2008, mis en ligne le 16 novembre 2007, consulté le 20 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/4583> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remmm.4583>
21. MAZZELLA Sylvie, (2007). « Une libéralisation d'État de l'enseignement supérieur ? Mutations internationales et évolutions maghrébines », pp. 15-22. In : MAZZELLA Sylvie (dir.), *L'enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison libérale (Maghreb, Afrique, Canada, France)*. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 356 pages.
22. MEBTOUL Abderrahmane (2013), *Rapport remis au premier ministre le 15 janvier 2013 : Baisse des cours du pétrole : axes directeurs de la relance économique pour l'Algérie entre 2015/2020*.
23. MEYNIER Gilbert (2014), « L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique », *Insaniyat*, nos 65-66, juillet -

- décembre 2014, p. 13-70. https://www.umc.edu.dz/images/N_65-66-MEYNIER.pdf
24. MUSETTE Mohamed Saib, (2013). « Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle ? » *FCE - Journées de l'entreprise algérienne : Emploi, Formation et Employabilité*, 29 Octobre, Alger.
- (2010). Algérie : Migration, marché du travail et développement [Projet de recherche – Faire des migrations un facteur de développement : Une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest], Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales).
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/---ilo-algiers/documents/publication/wcms_242327.pdf
25. NEKKAL Fatima (2017), « Les réformes éducatives en Algérie ont-elles contribué à la formation du capital humain ? », *Insaniyat*, 75-76 |, mis en ligne le 10 décembre 2018, consulté le 28 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/17313> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insaniyat.17313>
26. Rapport NABNI 2020 (2013), *Cinquantenaire de l'indépendance : enseignements et vision pour l'Algérie de 2020*. Janvier 2013.
<http://www.nabni.org/wp-content/uploads/2013/01/rapport-nabni-20201.pdf>
27. ROUADJIA A. (2012). «La réforme universitaire saisie à l'aune du LMD importé », *ALGERIE NEWS* Jeudi 1 er mars 2012
28. SADEG Mohamed (2011), « Le tableau de bord stratégique : méthodes et pratiques de mesure de la performance », *Revue des sciences commerciales et de gestion*, vol. 7, n° 1, pp. 111-133.
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/156424>
29. SIINO François, (2005). *Science et savoir dans la Tunisie contemporaine*. Préface d'Ahmed Mahiou. Karthala, 2005. Collection Hommes et Sociétés. 405 pages.
30. SINGARAVÉLOU Pierre, (2009). « L'enseignement supérieur colonial ». Un état des lieux », *Histoire de l'éducation*, 2009/2 (n° 122), pp. 71-92.
<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2009-2-page-71.htm>.
31. TAKHEROUBT Brahim, « L'Algérie est toujours jeune : 54% de la population est âgée de moins de 30 ans », *L'Expression* du 28.06.2018
<https://www.lexpressiondz.com/nationale/lalgerie-est-toujours-jeune-295215>
32. TOUATI Houari (2018), « La crise de l'université algérienne et quelques moyens d'en sortir », *El Watan* du 13.03.2018.
<https://www.elwatan.com/edition/contributions/la-crise-de-luniversite-algerienne-et-quelques-moyens-den-sortir-13-03-2018>

Pour citer cet article

Hassina Houa BELHOCINE, « Aperçu de l'Enseignement Supérieur en Algérie : De l'Indépendance à aujourd'hui », *Paradigmes*, vol. V, n° 03, septembre 2022, p. 17-33.